



MAIRIE  
Saint-Martin-de-Hinx

La Gazette - N° 44 - janvier 2024

## « Au cœur du village »

### Edito

Chères Saint-Martinoises,  
Chers Saint-Martinois,

Le dimanche 21 janvier à midi, j'ai eu le plaisir de présenter mes vœux 2024 devant une belle assemblée.

C'était l'occasion pour moi de rappeler les faits marquants de l'année 2023.

Tout d'abord, notre action en faveur des économies d'énergies. Nous sommes la 1<sup>ère</sup> commune Landaise à avoir souscrit à l'autoconsommation collective. Ce choix a permis à la municipalité de ne pas subir la hausse des coûts de l'énergie. De plus, nous avons changé nos chaudières au fioul au profit de technologies décarbonées en adéquation avec notre centrale photovoltaïque.

Le 2<sup>ème</sup> axe abordé a été le dynamisme de notre tissu associatif. Nous totalisons 1100 adhérents dans nos associations. Le choix de donner la gratuité des salles et des équipements sportifs pour favoriser le bénévolat a porté ses fruits. De plus, les clubs sportifs ont obtenu des résultats significatifs. Les féminines du club de pétanque ont été couronnées championnes des Landes de 1<sup>ère</sup> division, et les palistes féminines ont quant à elles été championnes de France en Trinquet.

Les vœux que j'ai émis pour 2024 sont essentiellement tournés vers Intermarché. J'ai donné des nouvelles aux citoyens présents. L'enquête environnementale n'a pour l'instant rien révélé de négatif, et elle touchera à sa fin en mars. Ce qui laisse présager un départ de la construction du magasin pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2024 et une livraison pour 2025.

J'ai conclu en remerciant mon conseil municipal pour son investissement, car à lecture des réalisations terminées, en cours et à venir, il est indéniable : 2021 le Marché ; 2022 la salle Pierre Devert ; 2023 l'autoconsommation collective ; 2024 l'agrandissement de l'école ; 2025 l'Intermarché ; 2026 La résidence sénior.

A. LAPEGUE



### Aménagement du site « Le ruisseau »

Une réunion a été organisée par la municipalité, le 10 janvier, en présence de David DEFRESNE, président du SMBS tennis, de Francis MILHE, président du SMHB pétanque, de Pierre BARRAGUE, président du SMBS Omnisport, et de la société NEOVRD pour l'aménagement du site « *Le ruisseau* ».

Lors de cette réunion, l'emplacement des diverses infrastructures a été abordé : les mini-tennis, les nouvelles toilettes publiques, le nouveau club house du tennis, l'agrandissement du club house de la pétanque, et l'aménagement des parkings aux alentours des diverses structures.

Propriété de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-HINX  
Route de l'Adour  
40390 SAINT-MARTIN-DE-HINX



### Location touristique



Le propriétaire d'un meublé de tourisme (chambre, villa ou studio meublé) à usage exclusif à une clientèle de passage (journée, semaine, mois), doit déclarer celui-ci en Mairie à l'aide du CERFA n°1400\*04.

La déclaration doit préciser la ou les périodes de location.

Attention ! L'absence de déclaration expose le loueur à une contravention de troisième classe, qui peut atteindre 450 euros.



## Agrandissement de l'école

Une réunion s'est tenue le 12 janvier avec l'architecte en charge du dossier. Les employés communaux ont déjà enlevé la clôture ainsi que des arbustes pour permettre la mise en place des barrières de protection.



Calendrier prévisionnel :

- Février : Travaux VRD (enlèvement de l'enrobé, terrassement, évacuation de la terre et des gravats), passage des réseaux des eaux pluviales, maçonnerie ;
- Mars : charpente ;
- Juillet / Août : agencement intérieur, réception des travaux et inauguration.

Les containers enterrés ont été remplacés par des « aériens » le temps des travaux.

## Eclairage zone artisanale

Le 15 janvier, la municipalité a rencontré le service énergie de la communauté de communes pour changer l'éclairage de la zone artisanale. Celui-ci de type « boules lumineuses » est désormais interdit du fait de son inefficacité ; il sera remplacé par des candélabres à éclairage Led autonome.



## Mise aux normes de la salle socioculturelle

Les travaux de rénovation et de mise aux normes de la salle socioculturelle continuent suite aux préconisations de la commission départementale de sécurité.

Le 15 janvier, nous avons rencontré le bureau de contrôle SOCOTEC pour étudier la conformité du bureau de poste, du bar de la pelote au niveau -1, et de la salle de réunion du trinquet au niveau +1.

Cet organisme va émettre un rapport qui définira les travaux de conformité à réaliser ; ensuite, une demande d'autorisation d'aménager ou de modifier un ERP « Etablissement Recevant du Public » sera déposée via le cerfa 13824\*04), et soumise à l'avis des commissions de sécurité et d'accessibilité.



## Rendez-vous service voirie de MACS

Le 23 janvier, nous avons rencontré le service voirie de la CC-MACS pour aborder la deuxième phase du Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune.

Il a été décidé de modifier les priorités d'aménagement de voirie. La sécurisation de la sortie nord du village vers Saint Vincent de Tyrosse n'est pas obérée et sera réalisée par la municipalité avec une action auprès du département pour mettre en place une signalisation adaptée :

- deux panneaux 70 km/h et contrôle radar fréquent seront posés au niveau des routes du Sentin et l'INRA,
- la remise en service du panneau lumineux 50 km/h au niveau de l'entrée nord de l'agglomération.

Concernant la place de l'église, il est nécessaire de mailler les divers autres programmes d'urbanisation adjacents pour répondre au besoin de circulation dans la zone.

Pour l'accès à la résidence sénior, l'effort sera porté sur la sécurisation des accès à l'école et à la salle socio-culturelle.

Ces deux dernières activités sont désormais prioritaires sur les autres ; un cabinet d'architecte paysagiste a été sollicité afin de nous proposer des aménagements prenant en compte plusieurs problématiques : sécurité, végétalisation, circulation.



## MACS - direction éducation culture sport

En partenariat et avec le soutien majeur de la Communauté de communes MACS, AIR SPORT SANTÉ débute le déploiement de ses actions de prévention de la santé par l'activité physique et le sport auprès des habitants des 23 communes de MACS.

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement pour vous permettre la pratique d'une activité physique adaptée ? Vous êtes en situation de maladie chronique, d'affection longue durée ou vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter AIR SPORT SANTÉ par téléphone ou via le site internet.

AIR SPORT SANTÉ assure aussi des permanences dans les communes de Saint-Vincent-de-Tyrosse et de Labenne pour des entretiens d'accompagnement Activité Physique Santé. Sur rendez-vous uniquement, les mardis, de 9h à 12h, salle Manaoc à Labenne et de 13h30 à 16h30, au Pôle Rugby à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Vous êtes professionnel de santé ? AIR SPORT SANTÉ est présent sur Doctolib Pro pour faciliter la mise en relation de vos patients vers l'accompagnement AIR SPORT SANTÉ.

Plus d'infos : AIR SPORT SANTÉ - Tél. : 07 89 56 87 05 - [www.airsportsante.fr](http://www.airsportsante.fr)

## Les P'tits Loustics

Voici quelques nouvelles de l'association Les P'tits Loustics, association d'assistantes maternelles.

Les P'tits Loustics ont été bien occupés en cette fin d'année.

En septembre, matinée à la ferme de Sainte Marie de Gosse, les enfants ont été ravis de voir de près les vaches, veaux et lapins ; et pour clôturer la matinée, ils ont pu assister au ramassage du maïs.



Au mois d'octobre, découverte de la langue de Shakespeare avec Perrine (Hello English) qui nous a raconté l'histoire 'Five Little Monkeys'.

Puis, en novembre, Julie (Partageons un instant) nous a raconté des histoires et comptines sur le thème de l'automne pour le plus grand plaisir des enfants.

Enfin, en décembre, Isabelle est venue animer un atelier musical de Noël avec des instruments de musique variés.



Nous sommes allés à l'EPHAD de la Martinière pour passer une matinée avec les résidents. Après leur avoir offert un sapin de Noël personnalisé, les P'tits Loustics ont passé un très bon moment de partage en jouant avec des bouteilles et des pochettes sensorielles.

Et pour le plus grand bonheur de tous, nous avons eu la visite du père Noël, lors du goûter de fin d'année des P'tits Loustics, qui

nous a apporté des chocolats.

Les P'tits Loustics souhaitent une bonne et heureuse année 2024 à tous !!!



*Le Bureau*

## APE

Mardi Gras approche à grand pas ! Il est temps pour vous de passer commande de Cruspets (beignets), et, pour cette année, nous rajoutons des crêpes (petit clin d'œil à la chandeleur).

Cruspets → 2 € l'unité / 6 € les 4 / 8 € les 6 / 10 € les 8

Crêpes → 1 € l'unité / 2€ les 3 / 3€ les 6

Précommandes ouvertes jusqu'au 9 Février.

Commandes à récupérer dans la salle socioculturelle le vendredi 16 Février de 16h30 à 19h00.

Pour passer commande : [apestmartindehinx@gmail.com](mailto:apestmartindehinx@gmail.com) ou au 0671752159

## Nouveau groupe et nouvelle dynamique au comité des fêtes !

Après une réunion d'information ouverte à tous, le comité a élu son nouveau bureau le 20 janvier. Le comité des fêtes est désormais composé d'une vingtaine de membres de toutes générations (avec de solides et nombreux bénévoles ...) ayant la même ambition : faire (re)vivre notre village.

Le bureau comprend :

- Président : Mathieu GARAT
- Vice président : Thomas JOLIBERT
- Trésorière : Cécile LASSERRE
- Vice trésorier : Yohan PARISON
- Secrétaire : Marie BELLOCQ
- Vice secrétaire : Baptiste DOMENGÉ

Nous sommes déjà à l'œuvre pour vous proposer différentes animations cette année 2024. Nous vous donnons d'ores et déjà trois dates à bloquer dans vos agendas :

- La « Mayade » : le samedi 25 mai
- Fêtes d'été : du jeudi 4 au dimanche 7 juillet,
- Fêtes d'hiver : le samedi 9 novembre.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez vous faire connaître auprès de Cécile (06.60.44.50.54), Mathieu (06.69.66.26.97), ou Marie (06.64.33.24.58).

*Le Bureau*



## SMBS VTT RANDO OUVERTURE D'UNE SECTION JEUNES de 6 à 15 ans

La section jeunes organisera 1 à 2 sorties découverte VTT chaque mois avec des parcours accessibles aux débutants de 8 à 12 kms.

Les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Pour la sécurité des participants, le nombre sera limité aux 20 premières personnes inscrites par sortie.

Pour rejoindre la section jeunes, il suffit de fournir un bulletin d'adhésion et un questionnaire de santé accompagnés du règlement de la cotisation (enfant : 20 €/an ; adulte 30 €/an) couvrant la licence à la fédération nationale du sport en milieu rural. Celle-ci est indispensable car elle inclut une assurance.

Si vous êtes intéressés la prochaine sortie jeune aura lieu :

- le dimanche 4 février 2024 de 10h à 12h au départ de la salle socioculturelle de Saint Martin de Hinx.

Casque obligatoire - lunettes de protection et gants et recommandés.

Présence d'un vélo d'assistance légère avec trousse de secours et outils.

Contact :

smbstvtrando@gmail.com

06 65 15 29 25



## Boulangerie MINVIELLE

Le 15 décembre a eu lieu le concours de la meilleure galette départementale.

Baptiste GOUNEAU a remporté le 1er prix Brioche des Rois Landes ; c'est une vraie reconnaissance du savoir faire de ce jeune apprenti, et de la qualité des produits de notre boulangerie.



### *Bienvenue à*

Paul DARTIGUENAVE  
né le 17 janvier

Victoria, Line, Sylvie GUILLOT  
née le 18 janvier

